

L'article de la *Free Press* de Winnipeg poursuit:

Le gouvernement peut hâter les choses, comme il semble en avoir l'intention. Mais s'il le fait en empêchant de nouvelles discussions, il ne pourra pas éviter de donner la même impression que le gouvernement St-Laurent, lorsque celui-ci a eu recours à la clôture, en 1956: c'est un gouvernement qui n'a pas su convaincre la majorité de la population.

(Applaudissements)

Monsieur l'Orateur, ils peuvent nous bâillonner par la force avec l'appui des tiers partis, mais ils ne peuvent bâillonner notre conviction et celle de millions de Canadiens, que c'est la tradition écartée par le ministre qui est en train d'être détruite. Il demande: «Qu'importe l'uniforme?» Je reviendrai plus tard à ses paroles lorsqu'il a donné son opinion sur les antécédents de la situation actuelle.

J'en arrive maintenant à l'explication du ministre. Depuis l'origine, il poursuit une voie tortueuse. J'ai toujours éprouvé un sentiment plutôt chaleureux à son égard. Bien que nous siégions vis-à-vis l'un de l'autre et que nous nous exprimions vigoureusement au cours du débat, nous avons quand même en nous un sentiment d'admiration pour l'habileté, pour la capacité et, par-dessus tout, pour l'ardeur à faire de son mieux pour son pays. Si je puis faire une courte digression, monsieur l'Orateur, je vais illustrer: Cela s'est produit en 1961. Ma femme et moi étions à Londres. Nous fûmes conviés à un dîner en notre honneur par le premier ministre du Royaume-Uni. Sir Winston Churchill vint, ce soir-là. Ma femme prit place entre le premier ministre et sir Winston. J'étais de l'autre côté de la table, beaucoup plus bas. J'avais été présenté à tous les convives, mais je ne me rendais pas compte qui était ma voisine. Elle se nommait Mrs. Chamberlain. Je n'ai établi aucun rapport entre elle et le premier ministre du Royaume-Uni vers la fin des années 30 et durant les premiers mois de 1940.

Sir Winston était particulièrement de bonne humeur ce soir-là. A ce moment-là, je me suis tourné vers elle et lui ai dit: «Ne trouvez-vous pas qu'il sait merveilleusement profiter de la vie, à son âge? Il est heureux ce soir». Elle a répondu: «Oui, sans lui, nous ne serions pas ici».

• (3.40 p.m.)

M. Habel: C'est un conte à dormir debout.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je savais que cela n'éveillerait aucun souvenir chez le député. C'est ainsi que je conçois la vie publique. Le défunt mari de M^{me} Chamberlain a

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

été supplanté, mais elle a maintenu cette tradition qui est l'essence même du système parlementaire britannique. Les interruptions de la part des vis-à-vis montrent qu'ils ne connaissent pas le Parlement.

J'ai suivi le raisonnement du ministre avec beaucoup d'intérêt, mais la façon dont il a mené ses explications à la Chambre montre que lorsqu'on lui oppose des arguments, il change d'attitude. D'après sa première déclaration, tous les spécialistes et tous les militaires étaient de son côté.

L'hon. M. Hellyer: Je n'ai jamais dit cela.

Le très hon. M. Diefenbaker: On a prouvé que cela était tout à fait sans fondement. Il a prétendu en second lieu...

L'hon. M. Hellyer: Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur. Le très honorable représentant a donné l'impression qu'il citait certaines de mes paroles. Peut-il indiquer d'où il les a tirées, où et quand elles ont été prononcées, afin que je puisse retrouver ce passage.

Le très hon. M. Diefenbaker: Cela a été dit maintes et maintes fois. Comme ceux qui n'étaient pas d'accord avec lui avaient été mis à pied, il a dû s'imaginer par conséquent qu'il avait l'appui de tous ceux qui pouvaient rester.

L'hon. M. Hellyer: C'est une paraphrase.

Le très hon. M. Diefenbaker: Si le ministre peut nommer un officier supérieur qui a osé dire qu'il désapprouvait l'unification et qui n'a pas encore été mis à pied, qu'il le fasse.

M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): C'est l'anniversaire d'Hitler.

Le très hon. M. Diefenbaker: Il y a une expression que je ne peux répéter ici mais, si je la paraphrasais, je dirais qu'il faut soutenir ce qu'on avance.

Telle fut la première attitude adoptée par le ministre. Il y a eu le cas de l'amiral condamné et dénigré par le ministre. Six mois plus tard, le ministre déclarait: «Ce n'est pas vraiment ce que je voulais dire». J'aurais souhaité qu'il fût aussi peu sensible aux commentaires du député d'Edmonton-Strathcona. Mais non, le ministre allait tenter des poursuites. Il n'avait pas matière à le faire car le député n'a fait que répéter à l'extérieur ce qu'il avait dit à la Chambre. Je me demande quand le ministre estera. Jamais, depuis l'affaire du général Currie et du procès de Port Hope, a-t-on vu réaction pareille à celle de l'incident Hellyer-Nugent. Il est toujours